1062

ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C___ N___

Copie de la soumission que le S.r Morin a faite pour la fourniture des bandages a hernies aux Troupes.

Je soussigné promets et m'oblige de fournir aux Troupes du Roy en vertu des ordres qu'il plaira à Monseigneur le Comte Du Muy, Ministre et Secretaire d'Etat de la guerre de me donner, tous les bandages a hernies, tant doubles que simples moyennant le prix et somme de six livres pour chaque bandage simple et de neuf livres pour chaque bandage double, m'oblige en outre de reprendre pour mon compte tous ceux qui pourroient se casser dans le fer qui compose le cric ainsi que ceux qui ne se trouveroient pas conformes ni aussi solides que ceux que j'ay remis au Bureau des hop.x militaires pour servir de modele, comme aussi de les faire remettre à mes frais au magasin de Paris toutes les fois que j'en recevray les ordres. fait à Versailles le vingt mars mil sept cent soixante quinze. Signé Morin.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 8 d 2, n° 4

168